

FONDATION DES ÉTOILES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

FONDATION DES ÉTOILES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Exploitation	15
Annexe B - Administration	15
Annexe C - Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION DES ÉTOILES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION DES ÉTOILES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 20 mai 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A101673

FONDATION DES ÉTOILES**BILAN****AU 31 MARS 2022**

	2022 \$	2021 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	789 640	665 807
Placements (note 3)	195 796	868 882
Débiteurs (note 4)	192 878	43 981
Frais payés d'avance	30 128	12 564
	<u>1 208 442</u>	<u>1 591 234</u>
PLACEMENTS (note 3)	1 143 816	454 540
VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE-VIE	597 773	596 115
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	423	1 483
	<u>1 742 012</u>	<u>1 052 138</u>
	<u>2 950 454</u>	<u>2 643 372</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	114 762	66 478
Revenus perçus d'avance	-	3 115
	<u>114 762</u>	<u>69 593</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	38 500	36 500
	<u>153 262</u>	<u>106 093</u>
ACTIF NET		
FONDS DE PRÉVOYANCE (note 11)	450 000	450 000
FONDS DE RECHERCHE (note 11)	2 346 769	2 055 910
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	423	1 483
	<u>-</u>	<u>29 886</u>
	<u>2 797 192</u>	<u>2 537 279</u>
	<u>2 950 454</u>	<u>2 643 372</u>
ENGAGEMENTS (note 10)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, administrateur administrateur

FONDATION DES ÉTOILES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Fonds de prévoyance \$	Fonds de recherche \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2022 Total \$	2021 Total \$
Solde au début de l'exercice	450 000	2 055 910	1 483	29 886	2 537 279	2 135 760
Excédent des produits sur les charges	-	-	(1 060)	260 973	259 913	401 519
Contributions de l'exercice (annexe C)	-	(502 691)	-	502 691	-	-
Affectations internes (note 11)	-	793 550	-	(793 550)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>450 000</u>	<u>2 346 769</u>	<u>423</u>	<u>-</u>	<u>2 797 192</u>	<u>2 537 279</u>

FONDATION DES ÉTOILES**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	2022 \$	2021 \$
DONS ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT		
Campagnes de financement - Dons et publipostage	978 656	1 047 167
Campagnes de financement - Commandites	631 094	133 979
Campagnes de financement - Événements	<u>108 120</u>	<u>398 025</u>
	1 717 870	1 579 171
COÛT DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>362 110</u>	<u>290 882</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE DONS ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>1 355 760</u>	<u>1 288 289</u>
REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS		
Revenus de placements		
Intérêts	19 586	26 368
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances-vie	1 657	22 652
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	59 459	130 287
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	9 082	5 076
Subvention salariale temporaire de 10 %	268	8 250
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	<u>-</u>	<u>24 958</u>
	<u>90 052</u>	<u>217 591</u>
REVENUS NETS	<u>1 445 812</u>	<u>1 505 880</u>
CHARGES		
Exploitation (annexe A)	273 573	260 099
Administration (annexe B)	408 575	365 871
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<u>1 060</u>	<u>3 389</u>
	<u>683 208</u>	<u>629 359</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE	762 604	876 521
Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique (annexe C)	<u>502 691</u>	<u>475 002</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>259 913</u></u>	<u><u>401 519</u></u>

FONDATION DES ÉTOILES
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	259 913	401 519
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	1 060	3 389
Augmentation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	<u>(1 657)</u>	<u>(22 652)</u>
	<u>259 316</u>	<u>382 256</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(148 897)	(14 175)
Frais payés d'avance	(17 564)	51 144
Créditeurs	48 284	18 203
Revenus perçus d'avance	<u>(3 115)</u>	<u>(125 581)</u>
	<u>(121 292)</u>	<u>(70 409)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>138 024</u>	<u>311 847</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	<u>(16 191)</u>	<u>(870 906)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	<u>2 000</u>	<u>36 500</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	123 833	(522 559)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>665 807</u>	<u>1 188 366</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>789 640</u></u>	<u><u>665 807</u></u>

FONDATION DES ÉTOILES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA FONDATION DES ÉTOILES est vouée exclusivement au financement de la recherche pédiatrique afin de protéger, promouvoir et améliorer la santé et le bien-être des enfants et adolescents. La Fondation est un organisme constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est donc exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou à tout autre "donataire reconnu" tel que défini au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et qui oeuvrent notamment dans le domaine de la recherche sur les maladies pédiatriques.
- acquérir par l'achat, location, legs, cadeau ou tout autre moyen et posséder toute propriété réelle nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Commandites et événements

Les produits tirés de la vente de billets et de commandites pour les événements de collecte de fonds sont comptabilisés dans la période où l'événement a lieu.

Apports reçus sous forme de biens et services

La Fondation bénéficie de l'apport de bénévoles afin de l'assister dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes, la durée et le taux indiqué ci-dessous.

	Méthodes	Durée /Taux
Matériel de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel audio	Amortissement dégressif	20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Placement comptabilisé à la valeur de rachat

La valeur de rachat des polices d'assurance-vie est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé aux termes de ces polices à la date de clôture. Les variations de la valeur de rachat au cours de la période sont comptabilisées en charges ou à titre de récupération des primes d'assurance versées.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créiteurs et de la dette à long terme.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité, de taux d'intérêt ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FONDATION DES ÉTOILES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

3 - PLACEMENTS

	2022 \$	2021 \$
Dépôts à terme portant intérêts aux taux de 0,85 % à 1,30 %, échéant entre avril 2022 et novembre 2023	865 319	855 843
Certificats de placements garantis, portant intérêts aux taux de 0,05 % à 1,30 %, échéant entre septembre 2022 et janvier 2025	474 293	467 579
	1 339 612	1 323 422
Portion réalisable au cours du prochain exercice	195 796	868 882
	<u>1 143 816</u>	<u>454 540</u>

4 - DÉBITEURS

	2022 \$	2021 \$
Comptes clients	171 456	13 108
Taxes à la consommation	21 422	12 036
Subventions à recevoir	-	18 837
	<u>192 878</u>	<u>43 981</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel de bureau	45 565	45 181	384	477
Matériel informatique	5 741	5 741	-	957
Matériel audio	3 234	3 195	39	49
	<u>54 540</u>	<u>54 117</u>	<u>423</u>	<u>1 483</u>

6 - ACTIFS INCORPORELS

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Application Web	41 716	41 716	-	-

FONDATION DES ÉTOILES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

7 - VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurances sur la vie des particuliers, dont le capital assuré est d'une valeur approximative de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2021).

8 - CRÉDITEURS

	2022 \$	2021 \$
Créditeurs et charges à payer	78 804	25 373
Salaires et vacances à payer	<u>35 958</u>	<u>41 105</u>
	<u>114 762</u>	<u>66 478</u>

9 - DETTE À LONG TERME

La Fondation a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. La Fondation prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2023 et il est raisonnable de croire qu'elle se conformera à toutes les conditions et bénéficiera d'une radiation de 20 000 \$. En 2021, la Fondation a comptabilisé un montant de 20 000 \$ de subvention pour radiation du capital et un montant de 4 958 \$ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC) ». Un montant de 2 000 \$ (1 458 \$ en 2021) sous forme de charge d'intérêts et est comptabilisé sous la rubrique « Autres frais généraux » dans les résultats de cet exercice.

10 - ENGAGEMENTS

En vertu d'un bail échéant en octobre 2023, la Fondation s'est engagée à effectuer des versements minimums futurs totalisant 84 955 \$ pour ses locaux.

La Fondation s'est également engagée en vertu d'un contrat pour photocopieur pour des versements minimums futurs totalisant 3 999 \$.

Les versements minimums exigibles des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	55 865
2024	33 089

FONDATION DES ÉTOILES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

11 - AFFECTATIONS INTERNES

Au courant de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter au fonds de recherche un montant excédentaire de 793 550 \$ (850 024 \$ en 2021) correspondant au solde de l'actif net non affecté.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Voici l'évolution des fonds affectés au 31 mars 2022 :

	Solde au 31 mars 2021 \$	Affectation de l'exercice \$	Utilisations \$	Solde au 31 mars 2022 \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Fonds de prévoyance	450 000	-	-	450 000
Fonds de recherche	<u>2 055 910</u>	<u>793 550</u>	<u>(502 691)</u>	<u>2 346 769</u>
	<u>2 505 910</u>	<u>793 550</u>	<u>(502 691)</u>	<u>2 796 769</u>

FONDATION DES ÉTOILES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 \$	2021 \$
ANNEXE A - EXPLOITATION		
Événements spéciaux	112 625	129 201
Développement	75 414	73 670
Provinciale	45 650	44 624
Communication	39 884	12 604
	<u>273 573</u>	<u>260 099</u>
ANNEXE B - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	251 233	244 879
Autres frais généraux	68 051	60 095
Loyer	56 933	52 997
Honoraires professionnels	32 358	7 900
	<u>408 575</u>	<u>365 871</u>
ANNEXE C - CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE		
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	165 505	123 101
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine	158 355	158 653
Institut de recherche de l'hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé de McGill	135 731	123 653
Centre de recherche du CHU de Québec	43 100	50 345
Fonds de recherche du Québec - Santé	-	19 250
	<u>502 691</u>	<u>475 002</u>